



République de Guinée

Travail- Justice- Solidarité

**UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES
DE LA SANTE**



**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN
POUR LA PREVENTION ET LE CONTROLE DES MALADIES
TRANSMISSIBLES (CEA-PCMT)**



GUIDE DE L'ETUDIANT ANNEE ACADEMIQUE 2023-2024

Avril 2023



WORLD BANK GROUP



**ASSOCIATION OF AFRICAN UNIVERSITIES
ASSOCIATION DES UNIVERSITES AFRICAINES
الاتحاد الجامعات الافريقية**

Table des matières

| | |
|--|-------------------------------------|
| Liste des abréviations..... | 3 |
| I. Présentation du CEA-PCMT..... | 4 |
| I.1 Vision et mission du CEA-PCMT | Error! Bookmark not defined. |
| I.2 Objectifs de formation et de recherche..... | Error! Bookmark not defined. |
| I.3 Résultats clés attendus en cinq ans (2019-2023) | Error! Bookmark not defined. |
| II. OBJECTIF DE LA POLITIQUE | Error! Bookmark not defined. |
| II.1 Définition du harcèlement sexuel et des violences basées sur le genre..... | Error! Bookmark not defined. |
| II.1.1 Harcèlement sexuel..... | Error! Bookmark not defined. |
| II.1.2 Violences basées sur le genre | Error! Bookmark not defined. |
| II.1.3 Objectifs de la politique | Error! Bookmark not defined. |
| II.2 Définitions..... | Error! Bookmark not defined. |
| III. APPLICATION ET PORTEE DE LA POLITIQUE | Error! Bookmark not defined. |
| IV. INSTITUTIONS DE MISE EN ŒUVRE | Error! Bookmark not defined. |
| IV.1 Responsabilités du Comité..... | Error! Bookmark not defined. |
| IV.2 Durée du mandat..... | Error! Bookmark not defined. |
| IV.3 Revue de la politique..... | Error! Bookmark not defined. |
| IV.4 Plaintes..... | Error! Bookmark not defined. |
| V. PROMOTION DU GENRE..... | Error! Bookmark not defined. |
| V.1 Postes de direction | Error! Bookmark not defined. |
| V.2 Recrutement | Error! Bookmark not defined. |
| V.3 Charge de travail..... | Error! Bookmark not defined. |
| V.4 Perfectionnement du personnel | Error! Bookmark not defined. |
| V.5 Promotion et mutation du personnel..... | Error! Bookmark not defined. |
| V.6 Congés..... | Error! Bookmark not defined. |
| V.7 Rémunération | Error! Bookmark not defined. |
| V.8 Transport..... | Error! Bookmark not defined. |
| V.9 Garde d'enfants | Error! Bookmark not defined. |
| V.10 Conseil au personnel..... | Error! Bookmark not defined. |
| V.11 Sécurité du personnel | Error! Bookmark not defined. |

Liste des abréviations

CEA-PCMT : Centre d'excellence africain pour la prévention et le contrôle des maladies transmissibles

FSTS : Faculté des Sciences et Technique de la Santé

PhD : Philosophy Doctor (Doctorat)

UGANC : Université Gamal Abdel Nasser de Conakry

VBG : Violence basées sur le genre

VIH : Virus de l'immunodéficience humaine

REMERCIEMENTS

Ce guide de l'étudiant a été rédigé par l'équipe de formation et de recherche du Centre d'excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles (CEA-PCMT), en tenant compte des Règlements Intérieurs de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC), de la Faculté des sciences et techniques de la santé (FSTS) et des exigences spécifiques du Service des études avancées (SEA) de l'UGANC.

Il est inspiré des guides de l'étudiant proposés par d'autres centres d'excellence Africains, en particulier celui du Centre d'Excellence Africain sur les maladies infectieuses (SACID) de la Zambie, de l'Institut de médecine tropicale d'Anvers (Belgique), de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique), de l'Institut de Santé Et Développement (ISED) de l'Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal) et l'Institut Africain de santé publique (IASP) de Ouagadougou (Burkina Faso).

La version finale a été adoptée lors d'un atelier de validation organisé à l'UGANC de Conakry. Nous remercions toutes les personnes et les institutions pour leur soutien dans le processus d'élaboration de ce guide.

MOT DE BIENVENUE

Le Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles (CEA-PCMT) de la Faculté des Sciences et Techniques de la Santé (FSTS) de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) vous ouvre ses portes. Nous avons le plaisir de vous accueillir en Guinée dans un centre régional de formation post-universitaire et de recherche sur les maladies transmissibles.

Le but ultime du CEA-PCMT est de contribuer au renforcement du système de santé en Guinée et dans la région Ouest-Africaine à travers la formation des ressources humaines de qualité capables de prévenir, détecter, gérer et surveiller les défis que posent les maladies transmissibles dans le contexte d' « une seule santé ». Pour atteindre ce but, les boursiers du centre devront constamment rechercher l'excellence dans l'acquisition des compétences transversales et spécifiques identifiées par le centre.

C'est pourquoi le CEA-PCMT propose un programme de formation rigoureux et innovateur tourné vers la qualité et l'adéquation formation – emploi à travers les formations courtes, les Masters et le parcours doctoral (PhD).

Le CEA-PCMT s'appuie sur un réseau de partenaires nationaux, régionaux et internationaux ayant une grande réputation en santé publique et dans la recherche biomédicale. Cette collaboration stratégique avec nos partenaires donne à nos apprenants un lien et des opportunités uniques d'interaction avec des experts de niveau mondial dans les disciplines respectives enseignées dans nos programmes. Nos étudiants bénéficient d'un accès privilégié à un réseau d'excellence de laboratoires et de sites d'application à la pointe de la technologie.

Enfin, le CEA-PCMT se positionne comme un centre régional bilingue (Anglais-Français) en accueillant des doctorants anglophones et en offrant à ses étudiants de Master et PhD un programme intensif d'apprentissage des langues.

Le présent manuel qui se veut dynamique présente les opportunités et les avantages comparatifs qu'offre le CEA-PCMT dans la région. Il s'aligne sur les procédures en vigueur à la FSTS et à l'UGANC.

Le Secrétariat du Centre se tient à votre disposition pour toutes les questions relatives aux procédures administratives et académiques pouvant faciliter votre séjour en terre Africaine de Guinée.

I. INTRODUCTION AU GUIDE

Ce guide a pour but de fournir aux étudiants du CEA-PCMT des informations et des conseils importants tout au long de leur formation. C'est aussi la preuve que le centre s'engage résolument à offrir des services et un cadre de travail de haute qualité à ses apprenants. Enfin, il vise à rappeler quelques-uns des principaux droits et devoirs des apprenants.

En le parcourant, vous découvrirez les politiques et procédures en vigueur au CEA-PCMT, celles de la FSTS ainsi que de l'UGANC qui vous accueille. Il vous permettra de vous informer et de faciliter votre intégration en vue de réussir votre objectif de formation et/ou de recherche.

Ce guide pourra être complété par la lecture d'autres documents déjà en vigueur tels que les Règlements intérieurs du CEA-PCMT, de la FSTS ou de l'UGANC ainsi que des procédures spécifiques édictées par le SEA de l'UGANC. Ces documents sont disponibles sur le site du centre : <http://cea-pcmt.org/>.

Nous vous encourageons à bien vous imprégner de ces documents tout en sachant que le secrétariat du centre reste à votre disposition pour rendre votre expérience de séjour et de formation positive et inoubliable.

II. LE CEA-PCMT DANS LE CONTEXTE DE LA FSTS ET DE L'UGANC

Le Centre d'excellence africain pour la prévention et le contrôle des maladies transmissibles (CEA-PCMT) de la Faculté des Sciences et Technique de la Santé (FSTS) de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) est a créé en 2019 et bénéficie d'un financement de la Banque Mondiale sur cinq ans dans le cadre des projets CEA-IMPACT.

Le CEA-PCMT a pour ambition d'établir à l'UGANC un centre régional d'excellence de premier plan grâce à ses partenariats stratégiques au niveau régional et mondial avec des institutions et organismes de formation, de recherche et de financement reconnus. Il s'inscrit dans la logique de l'innovation scientifique et programmatique au service du renforcement durable des systèmes de santé. Il veut créer et entretenir une synergie d'action entre l'enseignement et la recherche d'une part, et de l'autre les programmes et les services de santé en Guinée et en Afrique de l'Ouest.

Le CEA-PCMT appartient à la FSTS qui relève de l'UGANC. Les étudiants soutenus par le CEA-PCMT sont inscrits à l'UGANC. En plus des exigences spécifiques au Centre, les étudiants sont tenus de se conformer aux règlements en vigueur au sein de l'UGAC.

III. INFORMATION GENERALE ET ADMINISTRATION

III.1 Accès des étudiants aux bureaux du Centre

Le secrétariat du Centre est ouvert aux étudiants du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

III.2 Heures de contact avec les étudiants

Les heures de contact avec les étudiants sont stipulées dans les règlements et les directives des différents programmes de formation. Veuillez noter que, dans certains cas, les étudiants devront travailler en dehors des heures de cours ou pendant les fins de semaine. Veuillez consulter votre superviseur pour obtenir des conseils.

III.3 Financements et bourses

Les étudiants soutenus par le Centre peuvent bénéficier de bourses (études, stages, recherche) selon les modalités suivantes : une allocation de base conforme au taux standard du Centre et/ou une bourse complémentaire tenant compte du coût de la vie.

Les frais administratifs de l'étudiant sont versés à l'Université conformément à sa réglementation.

Les frais académiques, de stages et de recherche sont gérés conformément aux procédures comptables et financières du CEA-PCMT.

III.4 Politique de langue

Le CEA-PCMT, de par son positionnement géographique et sa vision stratégique d'intégration régionale se définit comme un centre bilingue (Français – Anglais). Cet environnement linguistique offre à ses étudiants l'opportunité de mener leurs études avec la perspective d'avoir une aptitude dans une seconde langue de travail.

III.5 Période couverte par la bourse

Le centre parraine au maximum pour 24 mois un étudiant inscrit à un programme de Master et pour 36 mois pour le programme de doctorat (Ph.D).

III.6 Jours fériés en Guinée

Les locaux du CEA-PCMT resteront fermés pendant les jours fériés légalement reconnus en Guinée (voir Tableau 3)

Tableau 3: Liste des jours fériés

| Dates fixes | |
|-------------------------|--|
| 1 ^{er} Janvier | Fête du Nouvel An |
| 1 ^{er} Mai | Fête Internationale du Travail |
| 25 Mai | Journée de Libération du Continent Africain |
| 15 Août | Assomption |
| 2 Octobre | Fête anniversaire de l'Indépendance de la République de Guinée |
| 25 Décembre | Noël |
| Dates mouvantes | |
| | Lundi de Pâques |
| | Ramadan : Fête religieuse marquant la fin du carême musulman |
| | Tabaski : Fête du sacrifice d'Abraham |
| | Maouloud : Fête Anniversaire de la Naissance du Prophète Mahomet |
| | Laylatoul khadr : Nuit du destion |

III.7 Absence

En cas d'absence aux cours ou à une réunion de travail, l'étudiant doit prévenir son superviseur principal et/ou ses co-superviseurs de son incapacité au plus tard dans l'heure qui suit le début de l'empêchement. Il est fortement recommandé de consulter les règlements intérieurs du CEA-PCMT et de l'UGANC.

III.8 Assistance médicale

Les étudiants boursiers du Centre bénéficient d'une assistance médicale durant leur séjour en Guinée. Tous les étudiants doivent posséder un carnet de vaccination à jour.

III.9 Congés de maternité

Les exigences légales en vigueur en Guinée restent applicables en ce qui concerne les congés de maternité.

III.10 Evaluation de la performance

Le Centre évalue la performance de l'étudiant selon les exigences du programme auquel il est inscrit.

A la fin de chaque année universitaire, le boursier devra préparer un rapport d'évaluation selon un canevas fourni par le CEA-PCMT.

Au cours de la dernière année, l'étudiant prépare la présentation de ses résultats.

L'étudiant doit satisfaire à la fois aux exigences du Centre et à celles de l'UGANC.

III.11 Prolongation des études

Le CEA-PCMT n'accorde pas de prolongation de bourse d'études au-delà de la période initiale d'aide financière. Toutefois, dans des circonstances exceptionnelles (longue maladie par exemple), une demande de prolongation pourrait être examinée.

III.12 Suspension des études

Les bourses d'études sont accordées sans interruption sauf dans des circonstances exceptionnelles. Il pourrait s'agir de problèmes de santé persistants, ou des raisons de maternité. A cet effet, une demande motivée devra être faite dans les délais impartis.

III.13 Hébergement

Le Centre prendra en charge les frais d'hébergement des étrangers conformément au montant défini dans l'allocation de bourse. La gestion des frais d'hébergement se feront conformément aux procédures comptables et financières du CEA-PCMT.

III.14 Assurance maladie

Les boursiers étrangers du CEA-PCMT devront souscrire à une assurance voyage dans leur pays d'origine. Pendant leur séjour en Guinée, le CEA-PCMT prendra en charge les frais liés à l'assurance maladie, conformément aux dispositions en vigueur dans le pays.

III.15 Règles de bonne conduite

Les étudiants du CEA-PCMT doivent se conformer et respecter scrupuleusement le règlement intérieur de l'UGANC. Ce règlement définit entre autre les dispositions suivantes :

- Absence non autorisée:- les étudiants ne doivent pas s'absenter sans autorisation préalable.

- Vol ou emprunt non autorisé de biens du Centre: les biens du Centre, y compris les outils et l'équipement, ne doivent pas être déplacés du Centre sans autorisation.
- Discrimination: les étudiants ne doivent pas faire preuve de discrimination à l'égard de collègues, d'un collègue potentiel ou de toute autre personne rencontrée pendant la période d'étude.
- Harcèlement : Le harcèlement pour quelque motif que ce soit est une forme de discrimination inacceptable. Il s'agit de mots, d'actions ou d'images inappropriés qui, intentionnellement ou non, créent un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant pour un ou plusieurs collègues. Cela comprend les comportements agressifs et intimidants et l'utilisation d'images téléchargées et/ou transmises par Internet et/ou par courrier électronique, qui ont un effet similaire de créer un environnement de travail hostile ou offensant.
- Dommages aux biens du Centre : les étudiants ne doivent pas endommager délibérément les biens du Centre sous peine de sanctions.

III.16 Représentation des étudiants

Les étudiants éliront un représentant par niveau. L'élection des représentants des étudiants se fait par le corps étudiant et leur mandat est généralement d'une durée de deux ans, bien que cela puisse être flexible.

III.17 Plagiat

Le plagiat peut être défini comme le fait de présenter le travail de quelqu'un d'autre, intentionnellement ou non, comme étant le sien. Le travail d'une autre personne peut comprendre, sans s'y limiter, des mots, des images, des diagrammes, des formules, des idées, des jugements, des découvertes et des résultats. Le plagiat est considéré comme une infraction grave et peut entraîner la révocation de la bourse. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser au responsable pédagogique de votre formation.

IV. CONDUITE DE LA RECHERCHE

Votre recherche commencera dès que vous aurez obtenu l'approbation éthique et les autorisations administratives nécessaires. Vous effectuerez vos recherches sous la responsabilité d'un Directeur de mémoire ou de thèse.

IV.1 Stages

Les étudiants du CEA-PCMT devront réaliser un stage pratique en fonction du programme de formation auquel ils sont inscrits. À la fin du stage, l'étudiant devra rédiger et soumettre un rapport selon le canevas fourni à cet effet.

IV.2 Rôles et responsabilités du superviseur

- Superviser le projet de recherche en vue de son achèvement dans les délais impartis.
- Travailler avec l'Unité de recherche et de formation du Secrétariat du CEA-PCMT pour s'assurer que l'étudiant s'inscrit dans une université appropriée.
- Se familiariser avec les règlements de l'université et travailler avec l'Unité de recherche et de formation du Secrétariat du CEA-PCMT le superviseur externe de l'étudiant et les partenaires industriels (le cas échéant) pour s'assurer que les exigences en matière d'assurance qualité, de surveillance et de formation sont pleinement respectées.
- Tenir des réunions formelles en face à face avec l'étudiant (au moins une fois par mois au début), tenir un registre écrit de toutes ces réunions et mettre ces notes à la disposition du comité académique sur demande, sur une base annuelle, à des fins d'assurance qualité. Lorsque les étudiants sont basés en dehors de leur université d'accueil, les superviseurs sont tenus d'organiser des réunions par téléphone ou Skype.
- Rendre compte officiellement, aux moments prescrits, des progrès de l'étudiant et organiser les examens requis par le Centre et l'université qui l'inscrit.
- Conseiller l'étudiant sur la littérature et les sources, donner des conseils sur les techniques expérimentales et de recherche et organiser un enseignement formel sur la formation en recherche.
- Conseiller l'étudiant sur les questions d'intégrité scientifique et s'assurer qu'il connaît et respecte les politiques de qualité et de formation du Centre et de l'université qui

l'inscrit. S'assurer que la thèse et les données qu'elle contient sont le fruit du travail de l'étudiant.

- S'assurer que tout au long de la période d'études, l'étudiant sait si les progrès de sa recherche sont jugés satisfaisants. Lorsque les progrès ne sont pas satisfaisants, les superviseurs doivent informer l'étudiant de l'origine du problème et lui offrir une aide et des conseils constructifs pour remédier à la situation.
- S'assurer, dans la mesure du possible, que le travail de l'étudiant n'est pas entravé par l'insuffisance de l'équipement ou des ressources ou par des lacunes dans le plan de recherche.
- Demander un travail écrit s'il y a lieu et le retourner dans un délai raisonnable (3 semaines) avec des critiques constructives.
- Encourager la participation des étudiants à des séminaires et à des réunions scientifiques, le cas échéant, et prendre les dispositions nécessaires pour que l'étudiant puisse parler de son travail lors de réunions de groupe et d'autres séminaires, selon les besoins du Centre et de l'université qui l'inscrit.
- Donner des conseils sur les dates d'achèvement des étapes successives des travaux afin que la thèse puisse être soumise dans les délais prévus.
- En cas d'absence prolongée, déléguer officiellement la supervision à un membre approprié du personnel et informer l'Unité de recherche et de formation du CEA-PCMT de ce changement.
- Informer l'étudiant de la valeur de la propriété intellectuelle, de son rôle dans sa protection et de la nécessité de tenir des registres exacts.
- Prendre l'initiative de mettre à jour leurs propres connaissances et compétences pour s'assurer qu'ils sont pleinement équipés pour superviser les étudiants.

Le Comité académique du Centre examinera les manquements en matière de bonnes pratiques de supervision et d'encadrement.

IV.3 Rôles et responsabilités de l'étudiant

- Entreprendre et rédiger un programme de recherche suffisamment méritoire et original pour être considéré pour un diplôme du Master ou du PhD.
- Développer une large base de connaissances dans le domaine scientifique concerné.

- Connaître et respecter les règlements et les politiques du Centre et de l'Université d'accueil qui les concernent, y compris les règlements concernant leur qualification, la santé et la sécurité, la biosécurité et la quarantaine, la propriété intellectuelle et les lignes directrices de recherche éthique.
- Connaître et respecter les exigences, les règles et les règlements de leur université et consulter leur superviseur avant de présenter tous les rapports d'étape et les examens.
- Tenir des réunions officielles avec les superviseurs (au moins une fois par mois au début), pour se préparer adéquatement à ces réunions et pour tenir un registre écrit complet de toutes ces réunions.
- Élaborer et convenir d'un plan de travail avec leurs supérieurs hiérarchiques, et fixer et respecter les calendriers et les délais, y compris planifier et soumettre les travaux écrits et, d'une manière générale, faire progresser le programme de travail de manière satisfaisante.
- Examiner continuellement le programme de travail et le réviser si nécessaire avec l'approbation du superviseur.
- Répondre de manière appropriée aux conseils donnés par leurs superviseurs et par les autres membres de l'équipe de supervision.
- Prendre l'initiative de soulever des problèmes ou des difficultés avec leurs superviseurs, aussi élémentaires soient-ils.
- Préparer des rapports périodiques (trimestriels et annuels) et d'autres rapports qui pourraient être exigés par la Gestion du centre Publier les résultats dans des revues scientifiques réputées.
- Connaître et respecter les politiques de qualité/formation du groupe, du Centre et de l'université d'inscription.
- Arriver ponctuellement pour la formation afin de ne pas retarder le début et de ne pas perturber l'apprentissage des autres.
- Pour maintenir la confidentialité, les étudiants travaillant dans un laboratoire de recherche auront souvent accès aux résultats de leurs collègues avant que ceux-ci ne soient publiés. On s'attend à ce que les étudiants ne divulguent aucune de ces informations privilégiées sans la permission des superviseurs.

- Assumer la responsabilité de leur propre développement personnel et professionnel des mesures à l'encontre de la personne concernée, en fonction de la gravité de l'infraction. Les sanctions pourraient comprendre la cessation du parrainage ou la participation obligatoire à des séances de formation officielles se rapportant à la section qui a échoué.

IV.4 Rôles et responsabilités de votre équipe de supervision

Vous aurez un superviseur principal de l'université d'inscription et un co-superviseur de la même université ou d'un établissement partenaire au sein d'une équipe de supervision. Le superviseur principal assume la responsabilité globale du stage, mais la supervision est un travail d'équipe entre le superviseur principal et le co-superviseur. Le comité académique du Centre identifiera un évaluateur interne pour votre équipe de supervision dans les premiers mois suivant le début de vos études. Il s'agira d'une personne ayant l'expérience pertinente pour comprendre votre projet, mais qui ne fait pas partie de votre groupe de recherche direct. Le rôle de l'évaluateur interne est double : il agit à titre de conseiller indépendant auprès de vous et de votre superviseur, au besoin, et il participe aux évaluations de fin d'année, comme le stipulent le Code de pratique du Centre et le Manuel du Master ou du PhD.

IV.5 Thèse

L'examen du diplôme du Master ou du PhD exige la soumission d'une thèse par l'étudiant, reprenant les résultats de sa recherche. Une thèse soumise pour l'attribution du prix du Master ou du PhD doit être d'un niveau international et doit contenir de nouvelles observations et une valeur scientifique pertinente dans le domaine de spécialité.

La thèse du Master ou du PhD doit être préparée conformément aux instructions de l'université d'inscription. Une copie électronique de la thèse complétée doit également être déposée à la bibliothèque de l'Université et au secrétariat du CEA-PMTC.

V. SUIVI ET ÉVALUATION

V.1 Journal de bord de l'élève

Ce journal de bord a été préparé pour vous aider tout au long de votre cursus du Master ou du PhD. Il fournit un cadre pour l'enregistrement des détails relatifs à votre programme de recherche, aux réunions de supervision programmées et aux activités associées au développement des compétences. Le journal de bord vous aidera également à évaluer vos progrès et à planifier et à consigner au dossier le développement des compétences universitaires et disciplinaires spécifiques et des compétences clés dont vous aurez besoin pour devenir un chercheur efficace.

V.2 Période d'études

La période d'inscription d'un étudiant Master ou PhD à temps plein est de 2 ans (master) et 3 ans (PhD).

- Selon le domaine de recherche des candidats et les recommandations des superviseurs, un étudiant peut-être placé, pendant sa période de formation, dans un établissement ou une institution pertinente pour sa spécialité.
- Les formulaires de rapport d'étape de l'université seront obtenus auprès du CEA-PCMT et du service des études avancées de l'université de Conakry
- On s'attend à ce que les étudiants assistent régulièrement à des clubs de lecture, à des séminaires et à des conférences et à ce qu'ils conservent des dossiers dans le journal de bord.

V.3 Séminaires cafés

Les étudiants sont encouragés d'assister aux « Séminaires Cafés » prévus durant le cursus universitaire. Ce sont des réunions régulières dont les objectifs sont de fournir aux participants l'occasion d'élargir leurs connaissances dans des domaines scientifiques plus larges, de favoriser l'échange de connaissances entre eux et d'encourager le développement de la pensée critique et des compétences de présentation.

V.4 Semaine d'intronisation

Le programme d'initiation est une exigence obligatoire pour tous les nouveaux étudiants de Master et de PhD.

Veillez noter que votre université d'inscription peut aussi avoir une semaine d'intégration et bien qu'il puisse y avoir un certain chevauchement, il est important que vous essayiez d'assister aux deux. Si vous avez des questions au sujet du Centre ou de l'orientation universitaire, veuillez demander conseil à l'Unité de recherche et de formation du Secrétariat du CEA-PMTC.

V.5 Dossiers de formation

Vous devez consigner par écrit dans le journal de bord de l'étudiant tous les cours de formation et les événements auxquels vous avez participé, ainsi que les séminaires et les réunions de clubs-journal. Ce dossier constitue une partie importante du processus annuel d'évaluation et d'appréciation, car il assure au Centre et à l'université que vous recevez la formation nécessaire.

VI. LABORATOIRES ET CENTRES DE RECHERCHE PARTENAIRES DU CEA-PCMT

Les structures et institutions suivantes seront à disposition des étudiants pour appuyer leurs travaux de recherche. L'accès aux laboratoires sera soumis aux procédures opératoires standard (POS), à la gestion de la qualité, à la biosécurité et aux autres exigences pertinentes du centre. Les centres et structures membres du réseau d'excellence des laboratoires affiliés au CEA-PCMT sont :

1. Le laboratoire de l'Institut National de Santé Publique
2. Le laboratoire du Centre National de Formation, de Recherche de Maferinyah
3. Le laboratoire de l'Institut Pasteur de Conakry
4. Le laboratoire de recherche de Pastoria de Kindia
5. Le laboratoire du centre Dream de Conakry
6. Le Laboratoire des fièvres hémorragiques de Guinée
7. L'Institut Pasteur de Guinée
8. Le Centre de recherche et de formation en infectiologie
9. Le Laboratoire central vétérinaire
10. Le Laboratoire des fièvres hémorragiques de Guéckédou
11. La Laboratoire de l'institut des Sciences vétérinaires de Dalaba

VII. PUBLICATIONS

Tous les étudiants au Master et PhD sont fortement encouragés à présenter leurs résultats à des conférences internationales et à les publier dans des revues ayant le plus d'impact possible, afin d'assurer une révision rigoureuse du matériel. Les résultats des recherches seront publiés dans des revues à libre accès. La thèse pour le PhD doit comprendre au moins trois articles de recherche originaux publiés dans des revues à facteur d'impact dont l'étudiant est premier auteur. Les manuscrits seront examinés par le Comité des publications du Centre afin de s'assurer de leur qualité, de leur pertinence et d'éviter de les soumettre à des revues prédatrices de faible qualité, dites d'accès libre.

VIII. PERSONNEL CLE DU CEA-PCMT

Personnel clé du Centre

| Institution d'appartenance | Nom et Prénom | Domaine d'expertise |
|---|--------------------------------|---|
| Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des maladies Transmissibles (CEA-PCMT) | Prof. Alexandre DELAMOU | Directeur du Centre |
| Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des maladies Transmissibles (CEA-PCMT) | Dr. Mariame Sadio DIALLO | Directrice Adjointe |
| Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des maladies Transmissibles (CEA-PCMT) | Prof. Thierno Mamadou TOUNKARA | Coordinateur Chargé de la Pédagogie |
| Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des maladies Transmissibles (CEA-PCMT) | Dr. Alpha Kabinet KEITA | Coordinateur Chargé de la Recherche |
| Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des maladies Transmissibles (CEA-PCMT) | Dr. Abdoulaye SOW | Coordinateur Chargé du partenariat |
| Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des maladies Transmissibles (CEA-PCMT) | Prof. Mohamed Sahar TRAORE | Responsable Chargé de la Logistique |
| Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des maladies Transmissibles (CEA-PCMT) | Dr. Magna CONDE | Responsable Chargée de la Sécurité sociale et Environnement |
| Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des maladies Transmissibles (CEA-PCMT) | Dr. Thierno Oumar FOFANA | Project Manager |
| Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des maladies Transmissibles (CEA-PCMT) | Mr. Talibé BAH | Procurement Officer |
| Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des maladies Transmissibles (CEA-PCMT) | Mr. Youssouf Fodé CAMARA | Finance Officer |
| Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des maladies Transmissibles (CEA-PCMT) | Mr. Amadou Diogo BALDE | M&E Officer |
| Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des maladies Transmissibles (CEA-PCMT) | Dr. Marie Justine DIALLO | Student representative |